

## Sensibiliser

- Parce que la discrimination trouve souvent son origine dans les préjugés et les stéréotypes,
- Pour déconstruire ces stéréotypes qui conditionnent le choix des personnes au moment de l'orientation,
- Pour développer la mixité des métiers : en mettant en avant les bénéfices de la mixité au sein des équipes, quel que soit le métier,
- Pour favoriser l'insertion professionnelle de toutes les femmes en montrant l'importance économique de la place des femmes sur le marché du travail,
- Pour développer l'entreprenariat au féminin : favoriser la création d'entreprise par les femmes,
- Au moment de l'embauche : pour éviter les discriminations en mettant en évidence des freins clairement identifiés tels que l'articulation des temps de vie, les représentations liées aux compétences et aux aptitudes réelles ou imaginées.

Les femmes représentent près de la moitié de la population active et plus de la moitié d'entre elles restent concentrées dans

**12 des 87 familles professionnelles**



Les jeunes filles hésitent à étudier dans un métier identifié comme masculin croyant qu'elles n'ont pas les capacités ou qu'elles ne pourront trouver un emploi après leurs études.

« Les filles n'ont pas toutes peur de se casser un ongle... Il faut sortir de la caricature, embaucher sur la motivation et l'expérience et non en fonction du sexe. »

Jess, apprentie en viticulture

**82%** des temps partiels, fréquemment synonymes de travail moins qualifié, sont occupés par les femmes



En devenant actrices du développement les femmes adoptent des dynamiques spécifiques et développent des pratiques qui ont des retombées au niveau économique.

## Former

Avec une approche basée sur la capacité d'agir individuellement et ensemble.

- Au réflexe égalité : afin de permettre la prise de conscience des stéréotypes véhiculés par la société et d'identifier leur influence sur nos pratiques et postures professionnelles.
- Aux discriminations : en s'attachant aux aspects juridique, réglementaire et éthique des critères discriminatoires, avec une vision globale, réaliste et non culpabilisante.
- À l'intégration de métiers traditionnellement masculins  
Par une découverte de secteurs porteurs d'emploi (visites, rencontres, stages, recherches documentaires...), une préparation aux conditions de travail spécifiques.
- À l'investissement d'une démarche de création d'entreprise, pour permettre de vérifier la cohérence du projet, en valider les différentes étapes nécessaires à sa réalisation et soutenir le démarrage de l'activité.

## Accompagner dans l'emploi et la création d'entreprise

- Avec une approche spécifique liée à une connaissance du public féminin et intégrant l'égalité dans chaque étape du parcours.
- Dans un cadre où l'on construit un projet professionnel à partir de la parole des femmes.
- Avec une écoute spécifique sur les questions des violences, d'articulation des temps, de mobilité et d'élargissement des choix professionnels.

« Mes cousines me disent que je suis folle et mon mari s'inquiète que je ne tienne pas... je n'ai peur de rien, l'envie est plus forte que tout »

Furuzan, en création d'entreprise



40 % des créatrices entreprises « traditionnelles » estiment que leur entreprise est innovante par les nouveautés et améliorations significatives qu'elles apportent sur leur marché (produits, services, procédé de fabrication, organisation et marketing).\*

À ce jour, et depuis de nombreuses années, les femmes ne représentent que

**32%** des créations d'entreprise.\*

« Si un homme me dit qu'une femme ne peut pas travailler dans le bâtiment, je lui souris. Finalement, je souris aux préjugés »

Clarisse, contrat aidé dans le bâtiment

## Des actions en direction d'un large public

- Institutionnel-les
- Etablissements scolaires
- Centres d'apprentissage
- Centres de formation
- Associations
- Citoyen-n-es

**12757**

personnes informées ou accompagnées en individuel : accès au droit, soutien psychologique, accompagnement emploi, suivi création d'entreprise...

**5510**

personnes dans le cadre d'interventions collectives : collèges, écoles primaires, formation en insertion professionnelle, ateliers, forums, conférences...

\*source APCE

## Quelques outils disponibles



### Multimédias

- Femmes récoltez, Bâissez pour l'avenir DVD représentant 2 secteurs porteurs d'emploi : Le Bâtiment et l'Agriculture - CIDFF64 - 2008
- Temps pour temps DVD - Equilibre vie professionnelle / vie familiale, un atout pour l'entreprise CNIDFF - 2013
- Une question de choix DVD - Les filles en apprentissage dans les secteurs de l'alimentaire et de l'automobile - CIDFF33 avec CMARA33 et Périphéries productions - 2012
- Le patron est une femme DVD - Témoignages de femmes chef d'entreprise - CIDFF33 - 2008
- Discrimination Apprentissage et Formation Professionnelle Power Point utilisé lors des interventions auprès des professionnels et du public - CIDFF64 - 2013
- Sérious game sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la mixité des métiers - réalisé par l'INSTEP avec le CIDFF33 - 2015

Mais aussi, un guide interactif des droits des femmes, un site sur les discriminations réalisé avec des apprentis viticulture - œnologie...



### Expositions

- Femmes d'ici et d'ailleurs Parcours de femmes créatrices d'entreprise, 7 panneaux - CIDFF33 - 2014
- Témoignages audios CIDFF33 et O2 radio - 2014
- Femmes du préjugé à la discrimination 18 panneaux concernant les discriminations des femmes dans le monde, VALMY - CIDFF 40.
- L'Apprentissage j'y vais ! 4 Banners : 1 présentation du projet et 1 banner par secteur : Agriculture, Bâtiment et Industrie - CIDFF64 - 2011
- L'Industrie Pourquoi Pas Nous ? Parcours réussi des femmes et des jeunes filles dans le secteur de l'industrie, 5 panneaux - CIDFF64 - 2013

Mais aussi, un concours photos cliché contre les clichés ...



### Publications

- Résurgences Bande dessinée par Sandrine Revel (éditions La boîte à bulles) à partir de la formation « Entre-Prise d'Initiative et d'Emploi » réalisée au CIDFF33 - 2010
- « ApprentiEs en Aquitaine » plaquette réalisée pour promouvoir l'apprentissage au féminin, pour le CFA Là Brie Monbazillac, avec les apprentis viticulture-œnologie - CIDFF24.

D'autres besoins?  
Consultez nous

ou découvrez d'autres supports sur

[www.infofemmes-aquitaine.org](http://www.infofemmes-aquitaine.org)

La mission des CIDFF : **La mise en œuvre de l'égalité**

- Les moyens :
- L'accès aux droits
  - L'accès à l'emploi
  - La lutte contre les violences
  - La prévention dans les écoles

Depuis 40 ans, les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) exercent leur activité pour **lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes** dans le cadre d'une mission d'intérêt général confiée par l'Etat. Il existe 114 CIDFF en France, avec plus de 1100 lieux de permanences.

Des professionnel-les qualifié-es (juristes, conseillères emploi, psychologues) **informent, orientent et accompagnent gratuitement le public**, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès aux droits, de l'insertion économique, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité.

L'Union régionale des CIDFF fédère les 5 CIDFF d'Aquitaine qui traitent plus de 45 000 demandes d'informations chaque année, avec pour objectif de **favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes**.

Les CIDFF participent à des instances consultatives et décisionnelles (CISPD, Cobade, COPEC, Haut conseil à l'égalité, UDAF...) et accordent une place importante au partenariat tant institutionnel qu'associatif.



**20** critères de discrimination sont prohibés par la loi : âge, sexe, origine, situation de famille, orientation sexuelle, mœurs, caractéristiques génétiques, appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race, apparence physique, handicap, état de santé, état de grossesse, patronyme, opinions politiques, convictions religieuses, activités syndicales, le lieu de résidence.

La loi du 16 novembre 2001 rend répréhensible tout acte discriminatoire : « Une discrimination est le traitement inégal de personnes placées dans une même situation, en raison d'un critère interdit par la loi. » (Article 225-1 du code pénal) Les discriminations peuvent se manifester dans l'emploi, l'éducation, le logement, le service public, l'accès aux biens et aux services.

CIDFF Gironde  
5 rue Jean Jacques Rousseau  
33000 Bordeaux  
05 56 44 30 30

CIDFF Dordogne  
15, rue Thiers  
24000 Périgueux  
05 53 35 90 90

CIDFF Landes  
181 rue René Darriet  
Rés La Douze - 1er Etage - N°4  
40000 MONT DE MARSAN

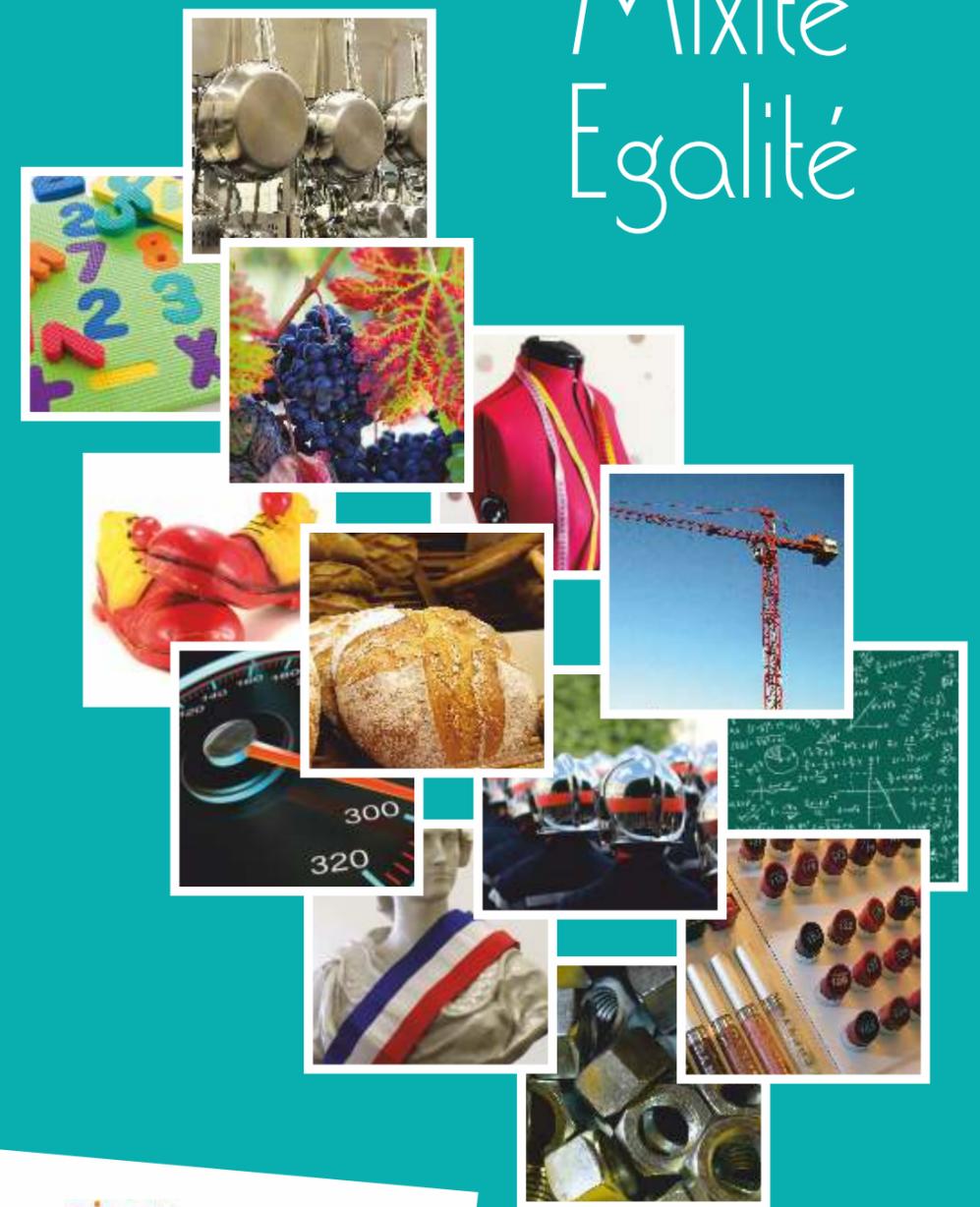
CIDFF Lot et Garonne  
CCAS d'Agen  
1 rue Chaudordy  
47000 Agen  
05 53 95 14 11

CIDFF Pyrénées-Atlantiques  
Complexe de la République  
Rue Carnot  
64000 Pau  
05 59 27 92 43

**UR-CIDFF**  
Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles Aquitaine  
[www.infofemmes-aquitaine.org](http://www.infofemmes-aquitaine.org)

Ce document a été réalisé dans le cadre de l'appel à projet de lutte contre les discriminations dans la formation et l'apprentissage de la Région Aquitaine.

# Métiers Mixité Egalité



Les **CIDFF** en Aquitaine pour l'égalité entre les femmes et les hommes contre toutes formes de discrimination.